Université Paris Cité

Master Justice, procès et procédure – Parcours : Modes alternatifs des règlements des litiges

Présentation

Le master prépare aux métiers de la justice. Il s'adresse à des étudiants souhaitant devenir avocats, magistrats, huissiers ou juristes en entreprise.

Le parcours des deux années de master est construit autour de matières obligatoires qui touchent aux trois grandes catégories de contentieux : le pénal, le civil et l'administratif. A ces matières de droit processuel s'ajoutent des matières facultatives de droit substantiel qui permettent aux étudiants d'approfondir l'un de ces trois champs selon leur projet de carrière. Sont ainsi proposées à chaque semestre au moins deux matières de droit pénal, de droit privé/droit des affaires et de droit public.

Au niveau du Master 2, plusieurs enseignements proposeront aux étudiants de se familiariser avec les modes alternatifs de règlement des différends.

OBJECTIFS

Former des généralistes du procès, capables d'appréhender les procédures les plus variées.

COMPÉTENCES VISÉES

Ouverture d'esprit, sérieux et intérêt pour le contentieux.

Programme

Admission

PRÉ-REQUIS

Licence en droit

Diplôme d'IEP

Droits de scolarité :
Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations ici.

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

écoles de formation professionnels (EDA, ENM…)

PASSERELLE

Passerelle : école de commerce et IEP

Contacts

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 02 octobre 2024

Université Paris Cité

Responsable du diplôme
Pierre Berlioz

En bref

Niveau d'études visé
BAC +5 (niveau 7)

ECTS
120

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue

Validation des Acquis de l'Expérience
Oui

Langue(s) des enseignements

- Français

Lieu de formation
Site Malakoff - Porte de Vanves

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 02 octobre 2024